

Services de garde d'enfants

Madame la Présidente, je me demande comment il se fait qu'un gouvernement, qui se faisait fort d'être responsable sur le plan fiscal et aussi de proposer des projets de manière planifiée, ait pu attendre au mois d'août, c'est-à-dire au 47^e mois depuis qu'il gouverne, avant de présenter un projet de loi visant l'expansion des services canadiens en garderie. Madame la Présidente, qu'est-ce que le gouvernement a fait avant ces 47 mois? La réponse, c'est qu'il a trouvé toutes sortes de moyens afin de reporter sa décision.

Finalement, que fait-il? On a enfin présenté le projet de loi! Le Parlement a de nouveau siégé au cours de l'été, puisque les conservateurs ne savent plus comment gérer les affaires du Parlement et ainsi assurer que ce dernier fonctionne 10 mois, et pas 12 mois par année.

Nous nous rassemblons, nous avons peut-être trois jours de débat en deuxième lecture sur le projet de loi sur les garderies, après cela, le Comité législatif est formé. Est-ce que le Comité a donné le droit de voyager? Est-ce que le Comité a donné le droit d'écouter toutes les représentations des groupes qui s'intéressent à ce projet de loi? Non. Madame la Présidente, l'échéancier qui a été fixé par la majorité conservatrice pour ce Comité n'a donné que deux jours de témoignages pendant lesquels on a écouté environ 40 groupes. Il n'y avait aucun groupe de Terre-Neuve, aucun groupe de Nouvelle-Écosse, aucun groupe du Nouveau-Brunswick, aucun groupe de l'Île-du-Prince-Édouard qui a fait des soumissions sur ce projet de loi touchant les garderies. Donc, il n'y a eu aucun témoignage sur l'influence de ce projet de loi dans les quatre provinces les plus pauvres de la Confédération. Madame la Présidente, le fait que les provinces doivent être censées abandonner le soutien pour les garderies du Programme d'assistance canadien pour recevoir l'aide proposée dans ce projet de loi, cela est sûrement d'intérêt pour beaucoup de groupes dans les provinces Maritimes, puisque dans beaucoup de régions des provinces Maritimes, on manque de ressources pour payer même la moitié des prix des coûts de garderies dans des services commerciaux, par exemple, qui vont être subventionnés par le projet proposé par le gouvernement fédéral dans ce projet de loi. Mais nous n'avons eu aucun témoignage de ces provinces.

Qu'est-ce qui arrive avec la province de Québec? Il n'y avait que deux groupes parmi les 40 qui ont témoigné, qui venaient de la province de Québec. C'était, je crois, la FTQ et aussi la Coalition pour les garderies de la province de Québec. Deux groupes seulement ont pu témoigner dans le temps limité qui a été permis par la majorité conservatrice, à ce Comité législatif. Après cela, on est arrivé pour étudier les amendements, à l'étape du rapport, devant le Parlement. Cela a duré peut-être trois ou quatre jours. Après cela, nous en sommes arrivés à la troisième lecture. En troisième lecture, le gouvernement a forcé une guillotine pour limiter le débat à un jour, c'est aujourd'hui, un jour ou un jour et demi, peut-être, pour écouter les débats en troisième lecture.

Madame la Présidente, si le gouvernement était vraiment fier d'avoir créé un projet de loi qui avait le soutien des familles, des femmes canadiennes, est-ce que le gouvernement aurait limité les débats? Non. Le gouvernement aurait été tellement sûr de son projet de loi, qu'il aurait placé l'opposition dans une position d'avoir à appuyer le projet de loi proposé par le gouvernement. Effectivement, madame la Présidente, si

nous nous opposons à ce projet de loi c'est parce que nous savons que nous pouvons défendre notre position devant les électeurs dans les élections générales qui vont être déclenchées très bientôt.

Vous savez, madame la Présidente, que nous serons critiqués. Les Canadiens très conservateurs vont dire: Alors, les néo-démocrates se sont opposés à notre projet de loi, ils vont donc dire, comme vient de le dire le député d'Halifax, que nous sommes donc opposés au soutien pour les garderies. Ce n'est pas le cas. Les Canadiens et les Canadiennes savent que notre parti a préconisé un projet de loi qui aurait augmenté les services de garderie plus vite, par plus de places, en moins de temps et avec un coût moindre que le projet présenté par le gouvernement conservateur. Et nous sommes fiers des propos qui ont été faits par mon amie, la porte-parole en matière des garderies, la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) et par mon chef, l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent), du côté du Nouveau parti démocratique.

Je remarque, dans les sondages, que les conservateurs n'ont pas le même appui parmi les femmes qu'ils ont parmi les hommes, au Canada, et on se demande pourquoi. Est-ce que ce n'est pas en partie parce que les conservateurs continuent à ignorer les besoins des familles canadiennes et que la responsabilité, c'est le fait, même si ce droit était égal... mais que la responsabilité pour les jeunes enfants continue à reposer plus sur les femmes que sur les hommes, plus sur les épouses que sur les maris.

Effectivement, nous cherchons à changer cette situation, mais c'est encore le cas.

Et les femmes canadiennes savent que la politique de garderies proposée par les conservateurs n'est pas adéquate pour remplir les besoins des familles canadiennes ordinaires.

Madame la Présidente, quelles sont les faiblesses dans ce projet de loi? Le projet de loi manque d'objectifs nationaux et tout le monde ici est venu nous dire: L'Accord du Lac Meech, vous avez le droit... Le gouvernement national du Canada, le gouvernement fédéral du Canada a le droit de déterminer dans la loi des objectifs nationaux qui doivent être remplis par les provinces pour recevoir l'assistance proposée dans un projet de loi de coûts partagés.

Deuxièmement, il y a un manque de vision en termes de choix qui sont proposés pour les garderies. Il y a de plus en plus de familles dans lesquelles les gens doivent ou devront choisir, pour avoir un bon emploi, de travailler de 8 heures du matin jusqu'à 5 heures le soir, mais peut-être aussi de minuit à 8 heures.

Madame la Présidente, que dit-on aux serveuses, aux femmes qui travaillent dans les services d'hospitalité... c'est un bon emploi dans un restaurant, mais souvent c'est un emploi de soir. On travaille dans un restaurant de luxe, c'est plus rentable en termes de salaire, en termes des pourboires etc, mais on doit y travailler le soir. Peut-on trouver des services de garderie le soir? Mais non, puisqu'ils ne sont pas disponibles. De plus, madame la Présidente, les emplois qui sont disponibles ont des heures de travail qui ne sont pas conventionnelles.

Madame la Présidente, si nous essayons d'assurer aux femmes, et non simplement aux hommes, le droit d'avoir des emplois qui sont bien payés mais qui sont des emplois dans des métiers non conventionnels, si nous voulons que les femmes